

Reconsidérer les réserves sur la convention contre la discrimination à l'égard des femmes

# Vibrant hommage de Bouteflika à la femme algérienne

Page 2



# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3815 - Mercredi 9 mars 2016 - Prix : 10 DA

Menaces de mort contre Kamel Daoud

## Hamadache écope de six mois de prison, dont trois ferme

Page 24

Plus de 126 tonnes de résine de cannabis saisies en Algérie en 2015

# Malgré la baisse, le fléau de la drogue persiste

Page 4

### Daech à l'assaut du Maghreb

Par Mohamed Habili

**R**arement fait aura été plus prévisible. On s'attendait à ce que le chaos libyen déborde sur les pays voisins, voilà qui est fait, ou plus exactement qui a failli se faire dans l'un d'eux, la Tunisie, sans la vigilance et la préparation des forces de l'ordre qui ont repoussé d'une main sûre la tentative d'infiltration de Daech à Ben Guerdane, à la frontière libyenne. On était sûr que Daech n'aurait de cesse d'étendre son emprise dans le Maghreb, on ne s'était guère trompé sur son intention, ni non plus d'ailleurs sur sa volonté de la concrétiser. De sorte qu'on peut être tout autant sûr qu'il ne va pas s'arrêter là, se le tenir pour dit, abandonner son projet d'un émirat s'étendant à tout le Maghreb, mais qu'il recommencera au contraire, probablement ailleurs qu'à Ben Guerdane, et sous une forme et avec des forces plus à même de lui concéder le succès, car il aura réfléchi entre-temps sur les raisons de ce premier échec. La tendance naturelle, irrésistible de ce genre de mouvement d'essence criminelle, c'est l'offensive permanente, l'expansion continue, l'invasion appelant l'invasion. Là où il est parvenu à s'installer, il en fait aussitôt une base de départ, une rampe de lancement pour d'autres conquêtes. S'il tient Syrte, ce n'est pas pour s'y retrancher, y dresser des remparts derrière lesquels s'abriter, sachant que tôt ou tard on viendra pour lui reprendre la place. Non, c'est pour se mettre à progresser à la fois vers Tripoli à l'ouest, vers Benghazi à l'est.

Suite en page 3

## Attaques inédites de Daech à Ben Guerdane en Tunisie

# Inquiétante montée du terrorisme dans la région



Les attaques terroristes inédites menées lundi dans la ville tunisienne de Ben Guerdane, proche de la Libye, laissent place à une grande inquiétude pour toute la région avec l'infiltration et les menaces de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» ou «Daech». Selon un bilan «définitif» annoncé hier par le ministre de l'Intérieur tunisien, douze membres des forces de l'ordre ainsi que sept civils ont été tués, trente-six terroristes ont été abattus et 7 autres arrêtés.

Page 3

Bouchouareb au sujet de l'industrie automobile:

## «Projet de partenariat en négociation avec Volkswagen»

Page 5



La doyenne du Tindi, Badi Lalla

## Une artiste très créative

Page 13

-Reconsidérer les réserves sur la convention contre la discrimination à l'égard des femmes-

## Vibrant hommage de Bouteflika à la femme algérienne

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a rendu hier un vibrant hommage à la femme algérienne a appelé, à l'occasion, à reconsidérer les réserves de l'Algérie sur certains articles de la Convention internationale de lutte contre toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, par rapport aux acquis réalisés pour la promotion et la protection des droits de la femme.

Par Louiza Ait Ramdane

« **A** l'occasion de la 5<sup>e</sup> Assemblée générale africaine sur le rôle des organes de sécurité pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles qu'abrite l'Algérie, je lance un appel franc et direct aux instances qualifiées pour les inviter à reconsidérer les

8 mars à Tizi Ouzou  
Le gala de Yazid  
annulé sous la pression  
des habitants

LE GALA du chanteur Yazid, prévu hier après-midi à Tizi Ouzou, a été annulé à la dernière minute par la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Une annulation intervenant au lendemain d'une action de protestation contre la tenue de ce spectacle, menée par des habitants des quartiers de la ville de Tizi Ouzou pour des raisons inconnues. La décision est motivée par le risque de débordements en raison de l'opposition de certains habitants, selon une source à la DJS qui réfute la thèse d'islamistes qui seraient derrière les pressions à l'origine de cette annulation. Alors que d'autres sources nous ont confié que des habitants ont affiché leur opposition pour la tenue de ce spectacle après avoir appris le montant de cette prestation organisée dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme. Ils ont même été reçus par des représentants des autorités locales pour exprimer leur refus. Cela n'a pas empêché la DJS de Tizi Ouzou de célébrer par un riche programme d'animation artistique et sportive l'événement au niveau du stade du 1<sup>er</sup>-Novembre et de la salle de sports Azzouni. La pluie n'a pas dissuadé les femmes à venir nombreuses assister aux différentes activités de la DJS, dont un mariage traditionnel kabyle organisé dans l'enceinte du stade du 1<sup>er</sup>-Novembre. La même ambiance régnait aux quatre coins de la wilaya de Tizi Ouzou. Plusieurs manifestations ont eu lieu, notamment culturelles, sportives, des concours, du théâtre, des chants, des sorties et autres, à l'initiative des directions de la culture, de la DJS, des communes et autres secteurs. Des cérémonies ont été organisées en l'honneur des femmes travailleuses par des administrations et entreprises privées et publiques durant la même journée.

**Hamid M.**

réserves de l'Algérie concernant certains articles de la Convention internationale de lutte contre toutes formes de discrimination à l'égard des femmes», a indiqué le Président Bouteflika dans un message à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme lu en son nom par la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication, Houda-Imane Feraoun, lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Pour le président de la République, ces réserves doivent en effet être reconsidérées «par rapport aux acquis que nous avons réalisés pour la promotion et la protection des droits de la femme et ce, dans le respect de notre référence religieuse». Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, n'a pas manqué de relever que la révision constitutionnelle consacrait un nouveau saut qualitatif en faveur de la femme dans différents domaines. «Nul doute que la révision constitutionnelle consacre un nouveau saut qualitatif en faveur de la femme en matière d'emploi et d'accès aux postes de responsabilité, un progrès qu'il convient de traduire dans les faits pour parachever le renouveau de la Nation», a souligné le Président Bouteflika.

### Des défis majeurs interpellent la femme algérienne

Le président de la République a indiqué que la femme algérienne était confrontée actuellement à trois défis «majeurs» que sont la protection de générations montantes, la sauvegarde de la sécurité du pays et la participation au processus de développement économique.

«Le premier défi qui interpelle le peuple algérien tout entier et nos mères en premier lieu, est celui de protéger, par l'éducation et l'instruction, les générations montantes qui cristallisent toutes nos espérances et que nous devons prémunir des fléaux sociaux et le dénuement moral pour qu'elles soient le pilier de l'Algérie de demain», a affirmé le chef de l'Etat dans son message.

«En second lieu, la femme doit continuer à jouer son rôle dans la sensibilisation de la société et à s'impliquer dans la sauvegarde de la sécurité de l'Algérie face aux crises qui secouent notre région et des dangers qui la menacent chaque jour davantage», a indiqué le Président Bouteflika, ajoutant que «dans ce contexte, nous rendons hommage à l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et



aux divers corps de sécurité de notre pays qui veillent à la sécurité du territoire national par leur déploiement aux frontières».

Mais, poursuit le président de la République, «il va sans dire que le peuple avec ses différentes composantes doit prendre conscience de la complexité du moment et redoubler de vigilance pour la défense de la patrie et de sa liberté».

Le troisième défi pour lequel le chef de l'Etat interpelle la femme algérienne est celui de

«la poursuite du processus de développement économique et la sauvegarde de nos choix en termes de justice sociale et de solidarité nationale dans ce contexte marqué par une situation difficile des revenus du pays consécutive à une chute fulgurante des prix du pétrole sur le marché mondial».

Pour le chef de l'Etat, il s'agira de «créer un retournement de situation propice à l'édification d'une économie plus compétitive».

**L. A. R.**

## Célébration de la Journée mondiale de la femme à Béjaïa

### Les efforts de la femme «rehaussés»

La Journée internationale des droits de la femme a particulièrement été célébrée dans la wilaya de Béjaïa. Il s'agissait presque d'une journée fériée, chose qui n'est pas pour déplaire aux hommes. Ainsi, l'Union nationale des femmes algériennes (Unfa) a organisé une série d'activités au niveau de son siège, telles qu'une exposition de différents travaux de femmes, stagiaires femmes au foyer, etc. La maison de la culture a abrité également une série d'activités qui ont débuté il y a trois jours en partenariat avec la chambre d'artisanat et des métiers (CAM). Une exposition ayant pour thème «Evolution de la robe kabyle» a lieu dans les hall de l'établissement, projection de film, défilé de mode, spectacle de chants, vernissage de plasticiennes, etc. Pour sa part, le comité des fêtes de la ville de Béjaïa a élaboré un programme sous le thème «L'art au féminin». Un hommage a été rendu à la militante féministe Nabila Djahnine, assassinée par les hordes intégristes le 15 février 1995. Les festivités ont débuté il y a quelques jours par un rassemblement au siège de l'APC, à Lakhmis, et des visites ont été faites aux femmes centenaire de Chemini et Remila. Ces dernières ont eu droit à toute l'attention des membres du comité des fêtes qui leur ont offert des cadeaux. Des expositions ont été organisées au niveau du hall du TRB au même titre que d'autres activités, notamment une pièce de théâtre intitulée «Ines», des conférences sous le thème «l'art au féminin», «l'excellence au féminin» et un gala artistique animé par les chanteuses et chanteurs Lili Soltane, Réda Adda et un orchestre féminin. A Adekar, l'association locale Tazrout a déci-

de célébrer le 8 mars par un dépistage de certaines maladies comme le cancer du sein le cancer du col de l'utérus, etc. A Seddouk, une grande attention a été accordée aux femmes distinguées. Une exposition et un défilé de mode ont été animés en sus d'une conférence sur le thème «La place de la femme dans la société» par les dispositifs Angem, Ansej, CAM, Cnac, etc. Pour sa part, la sûreté de wilaya a rendu hommage aux policières de toute la wilaya lors d'une cérémonie organisée hier matin au cours de laquelle elles ont eu droit à des distinctions pour le travail accompli. L'ONM a réuni aussi des moudjahidate, veuves et filles de chahid à qui elles ont remis des cadeaux. Pour sa part, le wali a visité le Salon de la femme organisé par l'Unfa ainsi que les activités et ateliers organisés par cette organisation. Il a rendu hommage aux femmes, notamment celles de Béjaïa, non sans relever leur rôle très important. Des activités ont été organisées au niveau de la résidence universitaire d'Amriw à l'occasion du 8 mars. Pour sa part, le Cnapeste a particulièrement salué le combat des enseignantes qui, «par leur présence active dans les structures du syndicat, ont été d'un grand apport dans la prise de conscience, l'avancement de la lutte syndicale authentique et le triomphe des idéaux de notre syndicat», lit-on dans un communiqué de presse qui nous a été transmis avant-hier. Et d'ajouter : «A travers l'engagement historique, sans faille et exemplaire de nos collègues enseignantes, le Cnapeste rend un vibrant hommage au combat de toutes les femmes algériennes militantes pour leur émancipation et la réussite de toutes les causes justes». Le

RCD qui a organisé un rassemblement devant le siège de la maison de la culture dans l'après-midi d'hier, s'est exprimé sur la situation de la femme qui n'est pas reluisante. «Longtemps prisonnière des manœuvres politiques du pouvoir, la condition de la femme en Algérie se dégrade davantage, encouragée par un discours religieux haineux, nourri à l'ignorance mais surtout légitimé à travers des lois ségrégationnistes», écrit le RCD dans son document. Et d'ajouter : «Nous sommes aujourd'hui face à une réalité bien amère, les femmes algériennes demeurent à ce jour citoyennes de seconde zone, on ne peut parler de la condition des femmes sans évoquer le code de la famille, un condensé de lois discriminatoires à l'encontre des femmes, de ce fameux statut de mineure à vie, en passant par tout le dispositif relatif au mariage, au divorce et à l'héritage, ce dernier a fait de la négation des droits de la femme son fondement le plus essentiel !» De son côté, le Centre de documentation des droits de l'homme de Béjaïa, affilié à la LADDH, a organisé une rencontre-débat avec M<sup>me</sup> Cherifa Bouatta, professeur de psychologie à l'université de Béjaïa, autour «des droits de la femme : entre code, textes de lois et réalités». La municipalité de Tinebdar a fêté également cette journée avec beaucoup d'activités comme chaque année dont, la plus intéressante, une conférence avec la psychologue et éducatrice M<sup>me</sup> Touati Nassima sur «Le bonheur au sein du foyer». La Journée mondiale de la femme a été célébrée un peu partout et au niveau de tous les organismes, administrations, (APC, wilaya ...) et associations.

Hocine Cherfa

Attaques inédites de Daech à Ben Guerdane en Tunisie

# Inquiétante montée du terrorisme dans la région

■ Les attaques terroristes inédites menées lundi dans la ville tunisienne de Ben Guerdane, proche de la Libye, laissent place à une grande inquiétude pour toute la région avec l'infiltration et les menaces de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» ou «Daech». Selon un bilan «définitif» annoncé hier par le ministre de l'Intérieur tunisien, douze membres des forces de l'ordre ainsi que sept civils ont été tués, trente-six terroristes ont été abattus et 7 autres arrêtés.

Par Nacera Chennafi

**A** lors que la situation en Libye inquiète tous les pays de la région, dont l'Algérie qui refuse toute intervention militaire étrangère et continue de défendre la solution politique, ce qui vient de se passer en Tunisie avec les attaques terroristes inédites menées lundi dans la ville de Ben Guerdane, proche de la Libye, aggrave la situation et montre le degré d'inquiétude quant à la montée de l'activité terroriste. En matière de bilan de ces lâches attaques, le Premier ministre tunisien, Habib Essid, a annoncé hier que trente-six terroristes ont été abattus et 7 autres arrêtés, selon un «bilan définitif» des attaques terroristes inédites menées lundi. Le responsable tunisien a indiqué que «12 membres des forces de l'ordre et sept civils ont été tués».

**36 terroristes abattus,  
7 autres arrêtés,  
12 membres  
des forces de l'ordre  
et sept civils tués**

Lors d'une conférence de presse, Habib Essid a précisé que parmi les 12 membres des forces de l'ordre figurent un soldat, un douanier et 10 membres des forces de la sécurité intérieure «dont l'un a été assassiné à son domicile». Il a ajouté que 14 membres des forces de l'ordre avaient en outre été blessés, ainsi que trois civils. Le Chef du gouvernement tunisien a par ailleurs indiqué que les terroristes étaient une cinquantaine au total, selon une première estimation, et confirmé que sept d'entre eux avaient été arrêtés. Selon le ministère tunisien de l'Intérieur, les forces de l'ordre ratissaient hier la région de Ben Guerdane, notant que la situation était désormais «stable».

Pour rappel, lundi à l'aube, des terroristes ont attaqué une caserne de l'armée, un poste de police et un poste de la Garde nationale (gendarmerie) tunisiennes à Ben Guerdane, une ville de 60 000 habitants dans le sud-est de la Tunisie. Suite à ces attaques, le président de la République tunisienne, Béji Caid Essebsi, a indiqué que l'attaque terroriste, survenue lundi dans la ville de Ben Guerdane (extrême sud), est un acte «sans précédent organisé et coordonné pour, éventuellement, contrôler la région et y annoncer un nouvel émirat». Lors de sa visite dans la matinée, à la Caserne de



l'Aouina pour superviser la situation à Ben Guerdane, le président tunisien a indiqué que les unités de l'Armée, de la Garde nationale et de la Douane étaient préparés cette éventualité. «Ce qui s'est passé était peut-être prévisible, mais pas avec cette envergure», note M. Essebsi. A l'adresse des Tunisiens, il dira que le «le peuple tunisien doit être mobilisé pour affronter cette guerre (...) il doit être fier des institutions sécuritaire et militaire», tout en affirmant que les habitants du Sud sont «le soutien de l'Etat», ils s'exposent au danger pour combattre le terrorisme. A l'adresse des Libyens, le président tunisien a affirmé qu'ils ne sont pas concernés par la décision «nécessaire» de fermer les frontières. Dans ce contexte, il a évoqué la possibilité de prendre «les mesures nécessaires conformément à l'article 80 de la Constitution». «Nous n'en sommes pas encore là», a-t-il assuré. L'article 80 de la Constitution stipule qu'«en cas de péril imminent menaçant la sécurité ou l'indépendance du pays et entravant le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, le président de la République peut prendre les mesures requises par ces circonstances exceptionnelles après consultation du Chef du gouvernement, du président de l'Assemblée des représentants du peuple et information du président de la Cour constitutionnelle».

Pour sa part, le ministère de l'Intérieur tunisien a annoncé lundi un couvre-feu nocturne dans la ville de Ben Guerdane (sud-est), après des attaques terroristes contre des bâtiments

des forces de l'ordre au cours desquelles 21 terroristes ont été tués. Dans un communiqué, le ministère de l'Intérieur a mis en garde contre toute violation des dispositions du couvre-feu. Suite à l'attaque terroriste contre les districts de la sécurité et de la Garde nationale et une caserne de l'armée, une réunion a eu lieu hier matin au palais de Carthage entre le président de la République tunisienne, Béji Caid Essebsi, et le Chef du gouvernement Habib Essid pour examiner les mesures pour sécuriser les régions frontalières au sud du pays. Plus tôt dans la journée, le Chef du gouvernement avait convoqué les ministres de la Défense nationale et de l'Intérieur à une réunion d'urgence concernant l'évolution de la situation à Ben Guerdane. Une décision a été aussi prise pour la fermeture de tous les accès à la ville de Ben Guerdane et à l'île de Djerba ainsi que le poste frontalier de Ras Jedir.

Ces attaques, qui restent inédites, s'ajoutent à celles de 18 mars dernier, un attentat contre le musée du Bardo à Tunis qui a fait 22 morts, 21 touristes étrangers et un policier tunisien. Le 26 juin de la même année, un attentat contre l'hôtel Riu Imperial Marhaba à Port El-Kantaoui, près de Sousse, au sud de Tunis, a fait 38 morts, dont des Britanniques.

Enfin, le 24 novembre dernier, un Tunisien se fait exploser dans un bus transportant des membres de la sécurité présidentielle, tuant 12 d'entre eux en pleine capitale.

Ces trois attentats sont revendiqués par Daech, ce qui ouvre la voie à l'inquiétude sur les

risque d'infiltration de cette organisation en Tunisie.

## L'Algérie condamne «vigoureusement»

Au niveau des réactions, l'Algérie qui s'inquiète de l'instabilité que connaît la région a condamné, lundi, «vigoureusement» l'attaque terroriste dans la ville de Ben Guerdane en Tunisie. Tout en saluant la riposte courageuse et déterminée des forces de sécurité tunisiennes. «Nous condamnons vigoureusement l'attaque terroriste lancée, ce jour, contre la ville de Ben Guerdane en Tunisie. Tout en saluant la riposte courageuse et déterminée des forces de sécurité tunisiennes, nous assurons le peuple et le gouvernement tunisiens frères de notre solidarité pleine et entière», a déclaré à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. Dans ce cadre, l'Algérie a renouvelé son «rejet du terrorisme sous toutes ses formes» et appelle «l'ensemble des acteurs régionaux et internationaux à renforcer davantage leur coopération et à fédérer leurs efforts pour faire en sorte que la défaite du terrorisme, partout où ce fléau se manifeste, soit un objectif stratégique commun», a ajouté M. Benali.

Il est à noter que l'Algérie, concernée par la stabilité de la région, protège ses frontières qui sont au rouge avec la montée de la menace terroriste et le risque d'infiltration des criminels et appelle à chaque fois à renforcer la coopération régionale et internationale pour la lutte contre le terrorisme.

N. C.

## LA QUESTION DU JOUR

### Daech à l'assaut du Maghreb

suite de la page Une

**Q**u'il étende son domaine, son émirat, ou qu'au contraire il se replie, dépend en Libye tout au moins du rythme auquel l'unité politique tendra à se rétablir. Car c'est de la division d'un pays qu'il naît, se nourrit et se développe. Or il ne semble pas que ce soit pour demain que les factions libyennes soient à même de surmonter ce qui les oppose depuis la chute de Kaddafi, si même bien des conditions sont réunies pour les aider à le faire, au premier chef l'accord de Sekhirat, dûment signé par les principaux protagonistes, mais non encore ratifié par leurs parlements respectifs, et de ce fait en souffrance, peut-être pour longtemps encore. Ce qui dans ce cas signifierait qu'il est mort-né, car c'est là le genre même d'accords qui soit sont appliqués sans plus attendre soit sont abandonnés et à refaire. Toujours est-il que la guerre entre Daech et la Tunisie ne pouvait pas attendre, elle avait déjà commencé, la tentative de Ben Guerdane n'en étant qu'un premier tournant. Et elle ressemblera, en dépit des circonstances et de l'identité proclamée de l'envahisseur, moins à celle qu'on voit en Syrie et en Irak qu'à celle qui s'était déroulée en Algérie dans les années 1990 contre les groupes terroristes locaux. Le scénario algérien prévaudra pour l'essentiel parce qu'il n'existe pas en Tunisie les ingrédients, politiques et confessionnels en particulier, qui ont fait et font encore le lit de Daech en Syrie et en Irak. Daech y a prospéré à l'ombre de la guerre que se livrent par procuration l'Arabie saoudite et l'Iran. Pour autant, ce scénario à l'algérienne échouera à se répéter dans l'ensemble de ses péripéties caractéristiques, sinon dans toutes, car à la différence de l'Algérie, qui s'était retrouvée seule, la Tunisie peut compter dans cette épreuve sur le soutien de ses voisins bien sûr, mais aussi sur l'aide de l'ensemble des puissances occidentales et même de toute la communauté internationale. Cela dit l'attaque avortée de Ben Guerdane, si elle en annonce d'autres en général, peut très bien être suivie dans le court terme non pas d'une autre survenant en Tunisie même, mais à la frontière algéro-libyenne par exemple. Outre le fait que Daech a d'autres cordes à son arc que l'envahissement, dont les attentats plus classiques, comme ceux déjà commis en Tunisie contre les touristes. La guerre a déjà commencé, et elle prendra plusieurs formes, et pas seulement en Tunisie, mais vraisemblablement dans tout le Maghreb.

M. H.

Plus de 126 tonnes de résine de cannabis saisies en Algérie en 2015

# Malgré la baisse, le fléau de la drogue persiste

■ Plus de 126 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant l'année 2015, a-t-on appris mardi auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT).

Par Hocine G.

« **A** u total 126 685,7 kg de résine de cannabis ont été saisis durant l'année 2015, en Algérie, dont 57,41% au niveau

## Perturbations sur plusieurs routes nationales La neige entrave la circulation routière

LES FORTES chutes de neige, enregistrées mardi, à travers le territoire de la wilaya de Tissemsilt ont entraîné des difficultés dans la circulation automobile sur plusieurs routes nationales et de wilaya, a-t-on appris auprès du Groupement de la Gendarmerie nationale. Les chutes de neige qui ont duré plusieurs heures sur les massifs montagneux de la région ont causé d'énormes difficultés dans la circulation, notamment sur les axes de la RN 14 entre les communes de Theniet El Had et Youssoufia et de la RN 19 entre Boukaïd et Lazhar. La circulation des véhicules est également difficile sur les CW (chemins de wilaya) 21, 5, 52 et 9, a-t-on indiqué de même source. Les agents de la direction des travaux publics, appuyés par les services communaux et ceux de la Protection civile, continuent l'opération de déneigement pour faciliter la circulation routière. En dépit de l'abondance de la neige et des pluies sur la wilaya, les services de la Gendarmerie nationale n'ont enregistré fort heureusement aucun accident routier. Selon la station régionale de météo d'Aïn Bouchekif, dans la wilaya de Tiaret, la neige continuera à tomber mardi soir, notamment sur les hauteurs dépassant les 900 mètres d'altitude. **Hani Y.**

## Annaba Sellal en visite de travail aujourd'hui dans la wilaya

LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya d'Annaba, indique mardi un communiqué des services du Premier ministre. Au cours de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du président de la République, M. Sellal «inspectera plusieurs projets de développement de cette wilaya et procédera à l'inauguration et au lancement de projets à caractère socio-économique», relève la même source. Le Premier ministre sera accompagné d'une délégation ministérielle, précise le communiqué. **R. N.**

de la région Ouest du pays», a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des trois services de lutte (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes).

Selon ce bilan, 36,14% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région Sud, 5,18% au centre du pays et seulement 1,27% dans la région Est du pays.

Malgré une baisse de 30,37% en 2015 par rapport à 2014, les quantités saisies de résine de cannabis restent toujours «élevées», selon des experts qui relèvent «une forte hausse» des saisies de drogues dures en 2015.

La quantité de cocaïne saisie en Algérie a très fortement augmenté, passant de 1 245,6 grammes en 2014 à 88 287,3 grammes (+6 987,7%) en 2015.

L'héroïne a également enregistré une hausse conséquente des quantités saisies, passant de 339,1 grammes à 2 573,7 grammes à la même période de référence, soit une hausse de 658,97%.

D'autre part, le rapport a également relevé la saisie de 637 961 comprimés de substances psychotropes de différentes marques en 2015, en baisse de 39,28%.

«Les investigations menées par les services concernés, ont abouti à l'interpellation de 26 116



individus, dont 129 étrangers, pour des affaires liées à la drogue», durant l'année 2015, indique le rapport, qui précise que parmi le nombre total des personnes impliquées dans ces affaires 583 sont en fuite.

Le bilan a également précisé que sur le total des personnes impliquées, il a été enregistré, notamment 5 738 trafiquants et 15 817 usagers de résine de can-

nabis et d'opium, 2 248 trafiquants et 2 142 usagers de substances psychotropes, 59 trafiquants et 81 usagers de cocaïne ainsi que 14 trafiquants et 8 usagers d'héroïne.

Selon la même source, le nombre des personnes interpellées est en hausse de 69,06%, durant la même période.

Concernant les affaires traitées, le bilan de l'ONLCDT a

enregistré 19 692 affaires en 2015 contre 11 130 affaires en 2014, avec une hausse de 76,93%.

Sur le total de ces affaires traitées, 4 676 sont liées au trafic illégal de la drogue et 15 007 affaires relatives à la détention et à l'usage de la drogue.

H. G./APS

## Béjaïa

### Plus de 1,3 kg de kif saisis et trois dealers arrêtés

La brigade de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire de la sûreté de wilaya a démantelé un réseau de trafiquants de drogue composé de trois criminels en l'occurrence B.B. 32 ans et A.A.M. 34 ans, tous deux natifs de Batna et A.S. 33 ans natif de Souk El-Tennine dans l'Est de la wilaya de

Béjaïa. Les policiers ont intercepté sur la RN 09 à Aokas, une voiture de marque «Accent» conduite par B.B. «Ils ont procédé à la fouille de la voiture et découvert un sac à dos dans lequel se trouvaient 2,383 g de kif traité, un couteau et une somme d'argent», indique-t-on dans un communiqué de presse. Les mis

en cause ont immédiatement été déférés devant le parquet pour «possession de drogue, organisation, transport, distribution de drogue et port d'arme blanche», ajoute-t-on. L'affaire a été confiée au juge instructeur de la 1<sup>re</sup> chambre qui a décidé d'écrouer les prévenus. **Hocine C.**

## Ansej Constantine

### Femmes: 120 futures chefs d'entreprise seront formées en 2016

Cent-vingt femmes porteuses d'idées de projets bénéficieront, cette année, d'une formation entrepreneuriale à l'initiative de l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a indiqué mardi son directeur, Abdenour Ghellab.

Il s'agit d'une formation dite «Get ahead for women» (Aller de l'avant pour les femmes) qui représente une expérience-pilote, la première du genre à l'échelle nationale, a précisé le respon-

sable lors d'une conférence de presse organisée pour dresser le bilan des activités de l'année 2015. Cette formation organisée actuellement dans 18 pays a pour objectif de les initier aux bases de la gestion d'entreprise et au développement de la confiance en soi.

Il sera également question de stimuler l'esprit d'entreprendre et de faire connaître les opportunités d'investissement à saisir, a expliqué M. Ghellab. La formation qui sera dispensée par des

formateurs agréés par le Bureau international du travail (BIT), est «accessible même aux femmes n'ayant pas un niveau d'instruction élevé, notamment celles vivant en zones rurales». Elle s'appuie sur les éléments de l'outil «Gérer mieux votre entreprise» (GERME) élaboré par le BIT, selon le responsable qui a par ailleurs fait savoir que 771 personnes ayant initié des projets dans le cadre du dispositif de l'Ansej ont suivi, l'année dernière, une formation portant sur les

techniques de gestion de l'entreprise dans le cadre du développement et la promotion de la culture de l'entrepreneuriat.

L'initiative avait touché des diplômés universitaires et des établissements de formation professionnelle à travers l'organisation de 18 sessions relatives aux techniques de marketing, au calcul des coûts, à la comptabilité, à la planification financière et à la maîtrise des techniques fiscales et juridiques.

Halim T.

## Accidents de la circulation

### 31 morts et plus de 1 000 blessés en une semaine

Trente et une personnes ont trouvé la mort et 1 008 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation, enregistrés du 28 février au 5 mars, au niveau natio-

nal, indique mardi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec 4 personnes décédées et 21 autres blessées.

Les éléments de la Protection civile ont en outre procédé à l'extinction de 536 incendies urbains, industriels et incendies divers.

O. B.

Bouchouareb au sujet de l'industrie automobile :

## «Projet de partenariat en négociation avec Volkswagen»

■ Des discussions entre le groupe Sovac et le constructeur allemand Volkswagen sont en cours pour un projet de fabrication de plusieurs types de voitures de cette marque en Algérie.

Par Salem K.

« Il s'agit de la 3<sup>e</sup> rencontre avec ce partenaire important et actif sur le marché algérien. Volkswagen a la volonté d'entrer dans un partenariat pour la fabrication de plusieurs types de véhicules comme Seat et d'autres marques », a déclaré à la presse le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, à l'issue d'une rencontre qui a regroupé, mardi, les deux parties au siège de son ministère.

« Nous sommes ouverts à ce partenariat car nous ne pouvons pas imaginer une industrie mécanique sans un partenaire allemand qui est déjà présent en Algérie dans la fabrication des véhicules poids lourds », a-t-il souligné tout en souhaitant la concrétisation prochaine d'un accord entre les deux parties.

« Les entreprises vont poursuivre les négociations. J'espère qu'elles aboutiront bientôt à un accord », a-t-il avancé.

Pour M. Bouchouareb, la présence des fabricants allemands d'automobiles va « se renforcer » avec ce futur partenariat.

Concernant les différentes dispositions déjà mises en place pour l'assainissement du marché national de véhicules, M. Bouchouareb a rappelé la mise en place prochaine d'un cahier des charges organisant

l'activité de l'industrie automobile afin « de ne pas vivre ce que nous avons déjà vécu en matière de gestion de l'activité des concessionnaires automobiles » laquelle avait connu de profonds dysfonctionnements.

L'organisation et la réglementation de l'activité de l'industrie automobile serviront non seulement les intérêts des entreprises étrangères partenaires mais aussi l'intérêt de l'Algérie qui ambitionne de relancer l'industrie mécanique, a-t-il insisté. De son côté, le représentant du constructeur allemand a affirmé à la presse que le marché algérien était « très attractif » et « très important » pour Volkswagen.

« Aujourd'hui, nous avons eu l'occasion de discuter avec le ministre et notre partenaire sur



place (le groupe Sovac) d'un projet de fabrication locale », a-t-il ajouté. Selon les données qu'il a

présentées, Volkswagen est représenté en Algérie par plus de 80 agents de différentes

marques, employant près de 2 000 travailleurs.

S. K./APS

### Elevage

## Appel au développement des espèces animales locales

Un appel a été lancé lors d'un colloque national de vétérinaires, lundi à Tiaret, à s'intéresser davantage au développement des espèces animales locales pour promouvoir la filière élevage.

Le directeur de l'Institut vétérinaire de l'université de Tiaret, le D<sup>r</sup> Bouabdallah Benallou a souligné, à l'ouverture de cette rencontre organisée par l'association de club scientifique « Errazi » de cet Institut, qu'il faut œuvrer sérieusement pour développer les caractéristiques génétiques de la ressource animale en Algérie, signalant que les expé-

riences précédentes ont prouvé un manque d'adaptation des animaux importés avec l'environnement, les conditions climatiques et les aliments de bétail locaux.

Il a fait savoir, dans ce cadre, que les vaches importées pour la production de 40 litres de lait par jour ne produisent en Algérie que 15 litres et contractent des maladies à cause du climat et de la qualité d'alimentation, auxquels elles ne sont pas habituées.

Le même intervenant a insisté sur la nécessité de coordination entre les structures de recherche scientifique, les services

agricoles concernés et les agriculteurs pour obtenir une ressource animale saine.

Ce colloque, qui se poursuivra jusqu'à mercredi prochain, verra la présentation de plusieurs communications traitant de l'alimentation animale, la santé et chirurgie vétérinaire, la reproduction, le contrôle vétérinaire et les zoonoses, entre autres.

En marge de cette rencontre scientifique, une exposition est organisée mettant en exergue du matériel et outils vétérinaires, d'agriculture, de cuniculture et d'apiculture.

Safy T.

### Raffineries de Hassi Messaoud, Biskra et Tiaret

## Les études d'engineering confiées à une compagnie britannique

Sonatrach et la compagnie britannique Amec Foster Wheeler FID ont signé lundi à Alger un contrat portant sur la réalisation des études d'engineering relatives aux trois projets de raffineries de Hassi Messaoud, Biskra et Tiaret pour un montant de 17,28 millions d'euros.

Le contrat, signé par le vice-président de Sonatrach chargé de liquéfaction, de raffinage et de pétrochimie, Akli Remini, et le directeur exécutif d'Amec Foster Wheeler, Marco Moresco, prévoit la réalisation par la firme britannique des études de type FEED, c'est-à-dire études d'engineering de base pour les futures unités de raffinage implantées à Hassi Messaoud, Biskra et Tiaret.

Les résultats de ces études, dont le délai de mise en œuvre a été fixé à 15 mois, constitueront, en effet, une base de référence pour élaborer les cahiers des charges relatifs à la réalisation de ces trois projets, explique-t-

on lors de la cérémonie de signature. Les trois raffineries auront une capacité globale de traitement de 15 millions de tonnes par an, soit cinq millions de tonnes/an de produits pétroliers et gaziers chacune et qui répondent aux exigences euro-

péennes et internationales en matière d'environnement avec une faible teneur en soufres, plombs et additifs chimiques.

Il s'agit notamment de gaz propane, de GPL, d'essence sans plomb, de kérosène, de gasoil et de bitumes, tandis que

l'unité de Biskra produira des lubrifiants, a-t-on ajouté.

La signature de cet accord marque, en effet, « la concrétisation des engagements de Sonatrach par la réalisation de son programme de développement du raffinage, qui permettra

de passer du statut d'importateur de carburants à celui d'exportateur », a souligné le P-DG du groupe algérien des hydrocarbures, Amine Mazouzi, dans une intervention. Les trois raffineries en question, dont la mise en service est prévue entre 2019 et 2020, font partie d'un programme global de pétrochimie qui porte sur l'augmentation de la production nationale en carburants et produits pétroliers à 60 millions de tonnes par an à l'horizon 2019 contre 27 millions de tonnes actuellement.

M. Mazouzi a, par ailleurs, annoncé la signature avant fin mars d'un autre contrat de revamping (travaux de rénovation et modernisation d'unités de production) à Hassi Messaoud, un projet destiné à « sécuriser et moderniser les installations de production avec un apport supplémentaire de 3 000 tonnes par jour de production de pétrole brut.

Kamel L.

### Energie

## Le 6<sup>e</sup> Salon des équipements pétroliers ouvre ses portes à Alger

LA SIXIÈME édition du Salon et conférences nord-africains d'équipements et services pétroliers (North Africa Petroleum Exhibition and Conferences-Napec) a ouvert ses portes mardi à l'esplanade de l'hôtel Hilton à Alger avec la participation de quelque 400 exposants, dont 200 étrangers issus d'une trentaine de pays. Cette manifestation a été organisée pour la deuxième fois dans la capitale après celle de 2015 qui était marquée par la présence de 500 exposants nationaux et étrangers. La première journée du Napec 2016 est dédiée à l'exposition d'équipements, applications et solutions proposés par les participants et destinés aux professionnels de l'industrie des hydrocarbures, notamment le pétrole, mais aussi de l'électricité et des énergies renouvelables. En outre, le programme de la journée du mercredi prévoit l'organisation de quatre conférences qui seront animées par des spécialistes du secteur de l'énergie. Ces conférences-débats ont pour thèmes, l'évaluation des ressources conventionnelles et non conventionnelles de l'Algérie, les atouts de l'Algérie dans l'industrie du gaz et les avancées technologiques dans les domaines de liquéfaction de gaz naturel et de production d'électricité. Selon les projections des organisateurs, cet événement dédié exclusivement au secteur de l'énergie devrait attirer quelque 25 000 visiteurs professionnels. Selon les organisateurs, le Salon des services et fournisseurs pétroliers, organisé depuis 2011 à Hassi Messaoud, est maintenu et se tiendra en octobre prochain. Lancé en 2011, le Napec est devenu un rendez-vous pour les pétroliers et leurs fournisseurs et est marqué par « une progression remarquable en termes de participants et de visiteurs, et ce, malgré la conjoncture difficile que traverse l'industrie pétrolière internationale ».

O. B.

Mila

# Augmentation du volume d'eau potable fourni aux populations

■ Le taux de couverture par le réseau d'alimentation en eau potable (AEP) est passé à 93% en milieu urbain et à 78% en milieu rural, malgré l'accroissement du nombre d'habitants, et devra s'améliorer davantage grâce aux investissements publics.

Par Salim L./APS

La moyenne du volume d'eau potable fournie aux populations de la wilaya de Mila a légèrement augmenté en 2015 pour atteindre 130 litres par jour et par habitant, soit 4 litres de plus par rapport à 2014, a indiqué hier, le directeur des ressources en eau, Ramdane Bouchaïr. Le taux de couverture par le réseau d'alimentation en eau potable (AEP) est passé à 93% en milieu urbain et à 78% en milieu rural, malgré l'accroissement du nombre d'habitants, et devra s'améliorer davantage grâce aux investissements publics engagés dans ce secteur, estimés à 11,28 milliards de dinars, a ajouté ce responsable. Un programme d'investissement qui permettra, dans les cinq prochaines années, d'augmenter le volume d'eau mobilisé et de

répondre aux besoins des populations, a affirmé M. Bouchaïr. Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri, avait annoncé, lors d'une récente visite à Mila, l'octroi d'une enveloppe de 3 milliards de dinars pour la réhabilitation de la conduite principale approvisionnant 10 communes du centre et du nord de la wilaya à partir du barrage de Beni Haroun. L'étude de cette opération, qui touche à sa fin, sera suivie par l'inscription du projet et l'engagement des travaux, selon le directeur des ressources en eau qui a rappelé que cette conduite est affectée par de multiples fissures qui ont rendu «problématique» le transfert quotidien de près de 54 000 m<sup>3</sup> de la station de pompage d'Ain Ettine. D'autres projets ont été inscrits pour alimenter en eau potable 17 communes non



Ph. &gt; D. R.

encore approvisionnées. La seule commune de Sidi Khelifa a bénéficié de 500 millions de dinars à cet effet, a noté M. Bouchaïr avant d'affirmer également qu'une opération d'AEP devant toucher 35 agglomérations rurales réparties sur 18 communes avance à une «cadence soutenue». Par ailleurs, le directeur des ressources en eau de la wilaya de Mila a tenu à infirmer l'existence d'un quelconque phénomène d'envasement du barrage de Beni-Haroun. Il a souligné que

cet ouvrage hydraulique «stratégique» qui emmagasine actuellement un milliard de m<sup>3</sup>, bénéficie d'un «suivi continu» des pouvoirs publics, que ce soit au niveau local ou central. De son côté, le directeur de l'exploitation de l'ouvrage, Azzedine Manaâ, a indiqué que l'envasement reste un «phénomène naturel» dans tous les barrages du monde «tant que son niveau, pris en compte lors des études, est acceptable». Des actions de reboisement, de correction torrentielle et des lâchers d'eau

sont régulièrement effectués pour réduire ce phénomène, selon M. Manaâ qui a relevé que la montée de boues observée près du pont Bougherdaine «affecte davantage les fondations de cet ouvrage d'art que la capacité de stockage du barrage». Le même responsable a expliqué cette montée par les déblais jetés à l'extrémité du bassin du barrage par un opérateur privé «actuellement poursuivi par la justice». Le directeur de l'exploitation du barrage a conclu en affirmant également que l'Agence nationale des barrages et transfert (ANBT) «procédera, durant l'été lorsque le niveau des eaux baissera, à l'enlèvement des boues». S. L./APS

Blida

## Plus de 1 300 milliards DA alloués au développement de Beni Tamou

Plus de 1 300 milliards DA ont été alloués à la réalisation d'une centaine de projets de développement dans la commune de Beni Tamou (Blida), dont de nombreux sont en cours de concrétisation, a-t-on appris auprès d'un élu local.

Il s'agit de projets ayant trait à l'aménagement urbain, l'assainissement, l'électrification publique, au renforcement du réseau d'alimentation d'eau potable (AEP), aux structures pour la jeunesse et le sport, et à la distribution de gaz naturel, visant tous à améliorer les conditions de vie des citoyens, a

expliqué le parlementaire, Melah Mohamed. Une partie de l'enveloppe, soit plus de 726 milliards DA, a été consacrée à l'aménagement de quartiers, de boulevards et de cités.

Au total, 23 cités ont bénéficié d'opérations d'assainissement, dont certaines sont en chantier alors que d'autres le seront prochainement, a ajouté M. Melah, soulignant le caractère de la priorité accordé à l'assainissement par les autorités locales. Pour atténuer la surcharge dans des écoles primaires, où le nombre dépasse les 40 élèves par classe, de nouveaux blocs scolaires seront réali-

sés, notamment aux cités «Zaouia», «des frères Zedri», ainsi qu'à «la nouvelle Zaouia», a-t-il fait savoir. Concernant le raccordement au réseau de gaz naturel, M. Melah a indiqué que la troisième tranche du programme de raccordement arrêté par la commune, concernant 45 sites, sera lancée dans «les prochains jours».

La réalisation de ces projets est dictée par la prise en charge des besoins croissants de la population de Beni Tamou, forte de près de 40 000 âmes, a précisé M. Melah.

Hani A. /agences

Laghouat

## Plusieurs projets pour le développement de Ain-Madhi et Tadjemout

Plusieurs projets ont été retenus, sur différents programmes de développement, en faveur des communes d'Ain-Madhi et Tadjemout (Laghouat) pour l'amélioration du cadre de vie général, a-t-on appris des responsables locaux.

Le parc immobilier de la commune d'Ain-Madhi s'est vu renforcer de 442 logements ruraux, dont les travaux ont été lancés dernièrement sur un programme de 669 unités, outre les 490 logements publics locatifs à réceptionner avant la fin de l'an-

née en cours. Dans le domaine agricole, une superficie de 35 hectares est en cours de plantation en oliviers, à l'entrée de cette commune qui a bénéficié aussi d'une opération de réalisation de 12 ha de brise-vents.

Dans le but d'améliorer le service public, la commune a enregistré l'ouverture d'un service commercial de l'entreprise Sonelgaz, à la satisfaction de ses 5 050 abonnés de cette commune au réseau d'électrification et de 3 795 clients à celui du gaz naturel.

La réhabilitation en cours, pour plus de 21 millions DA, du stade communal Bensahraoui-Bachir, devant être réceptionné en juin prochain, fait partie des opérations de développement inscrites en faveur d'Ain-Madhi.

La commune de Tadjemout a, de son côté, eu droit à un programme de 780 aides à l'habitation rurale, dont 715 lots de terrain sont déjà en phase de construction, en plus de l'octroi de 16 millions DA pour l'aménagement urbain. Les structures de jeunes ont été renforcées,

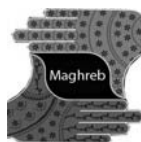
pour leur part, par la réalisation, pour 88 millions DA, d'une auberge de jeunes de 50 lits. Les responsables de cette commune font état, par ailleurs, du lancement prochain d'un projet de raccordement des locaux à usage professionnel, réalisés récemment, aux réseaux divers, en vue de permettre à leurs bénéficiaires d'entamer leurs activités et de prendre en charge les préoccupations des jeunes de Tadjemout.

Fateh J.

## Béjaïa 320 familles relogées à Aokas

Au moins 320 familles, occupant des habitations précaires à Aokas (20 km à l'est de Béjaïa) ont été relogées, indique-t-on à la wilaya. La cérémonie de remise des clés s'est déroulée dans une ambiance de fête et dans un climat serein, la liste des bénéficiaires de ces logements de type social implantés dans la daïra d'Aokas ayant été réexaminée par la commission de wilaya et n'ayant donné lieu à aucune contestation. Après la publication par la commission de daïra et les remous auxquels elle a donné lieu, la liste a été revue et sanctionnée par «le retrait objectif de 34 attributaires», précise le wali, Ouled Salah Zitouni, qui, personnellement, affirme-t-il, a «reçu les familles concernées pour leur expliquer les raisons de leur retrait (de la liste)». Ce lot de logements attribué est un premier jet d'une opération étalée sur l'année et qui repose sur un programme social de quelque 4 000 logements, précise-t-on de même source.

R.R.



Fin de la visite de Ban Ki-moon en Algérie

# Efforts pour le règlement du conflit au Sahara occidental

■ Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a achevé une visite de deux jours en Algérie lors de laquelle il a annoncé la reprise prochaine des tournées de son envoyé personnel, Christopher Ross, dans la région pour le règlement du conflit au Sahara occidental opposant le Front Polisario au Maroc.

Par Hatem B./ APS

Le conflit, vieux de plus de 40 ans, a été au cœur de la tournée de M. Ban dans la région, en se rendant en Espagne, Mauritanie, les camps de réfugiés sahraouis et les territoires sahraouis libérés à Bir Lehlou ainsi qu'en Algérie. «J'ai demandé à mon Envoyé personnel, Christopher Ross, de reprendre ses tournées afin de créer une atmosphère propice à la reprise des pourparlers entre le Maroc et le Front Polisario», a notamment déclaré le chef de l'ONU, en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. Auparavant, à Chahid El Hafedh, dans les camps des réfugiés sahraouis, le Secrétaire général des Nations unies a insisté sur la «nécessité de trouver une solution qui permet au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination». «C'est ce que demande le Conseil de sécurité depuis 2004», a-t-il soutenu. En outre, un règlement juste et définitif du conflit au Sahara occidental a été longuement abordé lors des entretiens algéro-onusiens lors desquels un accent particulier a été mis «l'impératif» du parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental, à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. MM. Lamamra et Ban ont, en effet, évoqué tous les deux l'impératif de cette décolonisation à travers la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso).

## Le Conseil de sécurité doit reconsidérer la question sahraouie

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies, Ahmed Boukhari, a indiqué quant à lui que la visite de M. Ban dans les territoires sahraouis libérés et les camps des



réfugiés amènera le Conseil de sécurité à reconsidérer la question sahraouie, soulignant que «la vision stratégique future sera en faveur de cette cause». S'exprimant au terme des entretiens entre les responsables sahraouis et le Secrétaire général de l'ONU, M. Boukhari a estimé que «cette visite amènera le Conseil de sécurité à reconsidérer la question sahraouie, après 40 ans d'occupation marocaine et de blocage par le régime marocain des termes de l'accord de 1991 qui prévoit l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui». Il a ajouté que cette visite était «un élément nouveau» dans les efforts onusiens pour le règlement du conflit au Sahara occidental d'autant qu'il s'agit, a-t-il dit, «de la première visite d'un Secrétaire général onusien dans les territoires libérés». Cette visite, rappelle-t-on, est la première du genre d'un responsable onusien de ce niveau aux territoires sahraouis libérés et quatrième

d'un responsable onusien aux camps des réfugiés sahraouis après celles effectuées par ses prédécesseurs Javier Pérez De Cuéllar, Boutros Boutros Ghali et Kofi Annan. Le déplacement de M. Ban à Chahid EL Hafedh et Smara et Bir Lehlou, lui ont permis de voir les conditions dans

lesquelles vivent les réfugiés sahraouis, rencontrer la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination au Sahara occidental et de s'enquérir des conditions de travail de l'unité onusienne de déminage. M. Ban a, à cette occasion, déploré «la souffrance

du peuple sahraoui», qui, a-t-il estimé, se trouve «oublié par la communauté internationale ainsi que sa cause». «L'ONU œuvrera davantage pour la reprise du dialogue et l'aide des réfugiés», a rassuré le haut responsable onusien. Le déplacement de Ban Ki-moon, entamé mardi depuis l'Espagne, était attendu par les Sahraouis comme «une nouvelle ère» et pour qu'elle soit un message fort à l'adresse de l'occupant marocain qui ne cesse de dresser des obstacles devant les efforts de la communauté internationale pour résoudre le conflit, ont indiqué des observateurs. Après avoir échoué dans sa tentative d'annulation de cette visite dans la région, pourtant approuvée par le Conseil de sécurité, le Maroc a essayé de la renvoyer à juillet de sorte qu'elle n'influera pas sur le prochain rapport de Ban Ki-moon et sur le renouvellement du mandat de la Minurso, prévu en avril. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

H. B./ APS

## Une ONG belge inquiète face à la réduction de l'aide humanitaire européenne

L'ONG belge de développement et d'aide humanitaire, Oxfam-Solidarité internationale, a exprimé son inquiétude quant à la réduction des aides humanitaires au profit des réfugiés dans les camps de réfugiés sahraouis, tirant la sonnette d'alarme face à la détérioration de la situation de la population sahraouie en détresse. «Je ne peux pas comprendre l'attitude de la communauté des donateurs et le service d'aide humanitaire de la commission de l'Union européenne (ECHO) ayant réduit l'aide (aux réfugiés sahraouis)», s'est interrogé le directeur d'Oxfam Belgique, Stefaan Declercq dans une déclaration au journal EUobserver. L'agence européenne d'aide humanitaire, ECHO, a dans le passé contribué avec 10 millions euros par an

pour subvenir aux besoins des réfugiés, mais certaines sources de l'UE ont annoncé que le don sera ramené à 9 millions euros à partir de 2016, a rappelé le journal. Pourtant, la Commission européenne a souligné que les populations sahraouies vivant dans les camps de réfugiés dépendent entièrement de l'aide étrangère, les qualifiant comme étant les «plus vulnérables» aux coupures de l'aide humanitaire, a écrit, par ailleurs, l'EUobserver. Plusieurs milliers de personnes ont été affectées le mois d'octobre dernier par les inondations engendrant des dégâts considérables dans les camps notamment la destruction de plusieurs maisons.

H.B.

## Libye

### La situation dans le pays au menu du sommet franco-italien

La question de la Libye devrait être largement abordée à l'occasion du 33<sup>e</sup> Sommet franco-italien organisé hier à Venise. L'ancienne colonie italienne, qui abriterait près de 5 000 terroristes, préoccupe de plus en plus les experts. Et suite au dramatique épilogue de l'enlèvement, vraisemblablement par une milice, de 4 techniciens italiens en Libye en juillet dernier, dont deux ont été tués, Matteo Renzi, le président du Conseil italien, se montre

encore plus tranchant : «Pas question d'intervenir en Libye sans la formation d'un gouvernement solide et sans une demande d'aide à la communauté internationale». Pour le président du Conseil italien, il est hors de question de répéter les erreurs du passé. Autrement dit : l'intervention de l'Otan en Libye en 2011 contre le régime Kaddafi.

«Si la Libye est dans cette situation difficile, insiste Matteo Renzi, c'est parce

que des politiciens, non pas italiens, mais français, ont eu la belle idée de programmer une intervention sans penser à la suite». Pour lui, «penser à la suite» signifie penser à la sécurité des Italiens et aux intérêts de la péninsule, notamment en termes énergétiques. Il s'agit également d'une question d'image. A ce jour, 80% des Italiens se déclarent opposés à une intervention en Libye. C'est ce qui explique aussi la réticence de Rome face

à ses alliés qui, eux, attendent plus de coopération dans la lutte contre Daech. Par ailleurs, le président du Conseil italien, Matteo Renzi, avait démenti dimanche les propos de l'ambassadeur des Etats-Unis à Rome selon lequel l'Italie pourrait envoyer en Libye «5 000 hommes». Pour l'heure, l'Italie de Renzi voudrait surtout inciter ses alliés, dont la France, à limiter leurs interventions.

Asma F./Agences

# Nouvel à-coup dans les relations israélo-américaines

■ Les relations délicates entre le gouvernement israélien et la Maison-Blanche ont subi un accroc de plus avec la révélation, juste avant la visite du vice-président américain Joe Biden en Israël, du fait que Benjamin Netanyahu avait décliné une rencontre avec Barack Obama.

Par Ali O.

La Maison-Blanche a indiqué lundi, veille de l'arrivée de M. Biden en Israël pour une visite censée démontrer la force de l'alliance, que le Premier ministre israélien n'avait pas donné suite à une offre d'entretiens avec le président américain le 18 mars. C'est pourtant le gouvernement israélien qui avait demandé cette entrevue, a souligné la Maison-Blanche en termes aussi diplomatiques que possible. L'une des difficultés consistait à arranger les emplois du temps. M. Obama doit effectuer les 21 et 22 mars un déplacement historique à Cuba. M. Netanyahu aurait pu profiter de la Conférence du groupe de pression pro-israélien AIPAC à Washington du 20 au 22 mars. «*Nous avons été surpris d'apprendre – d'abord par les médias – que le Premier ministre, plutôt que d'accepter notre invitation, avait choisi d'annuler sa visite*», a déclaré Ned Price, porte-parole du Conseil de sécurité nationale (NSC). Le cabinet de M. Netanyahu a expliqué que le Premier ministre ne voulait pas paraître interférer dans les primaires alors que la campagne «*bat son plein*» pour la présidentielle américaine. M. Netanyahu s'adressera à l'AIPAC par lien

satellite, a dit son cabinet. Les quotidiens *Haaretz* et *Yedioth Ahronoth* liaient quant à eux l'incident aux discussions en cours sur le renouvellement de l'aide militaire américaine à Israël. M. Obama aurait profité d'entretiens avec M. Netanyahu «*pour essayer de le convaincre de signer un accord, pour ne pas rester comme un pingre quand il y va de la sécurité d'Israël. Netanyahu préfère, pour sa part, faire affaire avec le prochain président*», écrivait le *Yedioth*. Le cadre actuel, défini en 2007, prévoyait 30 milliards de dollars sur 10 ans. M. Netanyahu invoque la menace iranienne pour réclamer bien plus pour les dix prochaines années. Après le pic de tensions de 2015 sur la question nucléaire iranienne, Israël et les États-Unis se sont employés à affirmer la vigueur des liens stratégiques. La visite de M. Biden doit toucher aux nombreux intérêts communs: situation en Syrie, voisin d'Israël, influence iranienne dans la région, menaces jihadistes etc. Sur un autre sujet primordial cependant, le conflit israélo-palestinien, M. Biden «*ne présentera aucune nouvelle initiative majeure*», dit l'administration. La dernière initiative américaine a capoté en avril 2014. Le vice-président américain rencontrera aujourd'hui les principaux inté-



ressés, M. Netanyahu dans la matinée à Jérusalem, le président palestinien Mahmoud Abbas dans la soirée à Ramallah. Les perspectives de règlement du conflit semblent totalement bouchées alors qu'une nouvelle vague de violences israélo-palestiniennes se poursuit depuis cinq mois. Les positions que pourrait prendre dans ses derniers mois une administration américaine frustrée par cet enlisement sont

un sujet de conjecture et de pré-occupation en Israël. Le gouvernement israélien s'inquiète que les États-Unis rompent avec leur attitude historique et soutiennent une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU réprouvée par Israël, dit l'expert Jonathan Rynhold. Il évoque aussi la possibilité d'une déclaration présidentielle énonçant les paramètres de résolution du conflit. Les visites de M. Biden en Israël semblent

décidément placées sous une mauvaise étoile. Sa venue en mars 2010 avait coïncidé avec l'annonce par Israël de la construction de 1 600 logements dans un quartier de colonisation à Jérusalem-Est, secteur palestinien de la ville occupé et annexé par l'État hébreu. Washington réprovoque la poursuite de la colonisation israélienne comme un obstacle majeur à la paix avec les Palestiniens. M. Biden avait vivement réagi contre le timing et la teneur de l'annonce qui avait donné lieu à un accès de crispation avec les États-Unis. Ahmed Majdalani, membre de la direction palestinienne, a dit à l'AFP n'attendre «*rien de cette visite*» car M. Biden ne vient que pour parler de Syrie avec les Israéliens et «*ne nous rencontre que pour la forme*». Aux Palestiniens, «*il va réclamer le calme et plaider pour l'arrêt de l'escalade afin de préserver la stabilité alors que les élections américaines approchent*», a-t-il dit, «*et à Israël, il va réclamer de soutenir la solution à deux États*». «*Mais, au final, l'administration américaine n'a rien en main pour convaincre les deux parties de s'asseoir à la table des négociations*».

A. O.

États-unis

## Comment Hillary Clinton s'est appropriée le vote des Noirs

Alabama, Louisiane, Tennessee : la liste des États du Sud américain remportés par Hillary Clinton lors des primaires démocrates ne cesse de s'allonger, témoignant d'un engouement massif des électeurs noirs pour l'ex-Première dame. Depuis le début des primaires le 1<sup>er</sup> février, Hillary Clinton a écrasé son unique adversaire Bernie Sanders, dans une dizaine d'États concentrés essentiellement dans le sud du pays, où les Noirs constituent une part importante de l'électorat. Hier, le scénario a toutes les chances de se reproduire pour les primaires du Mississippi (sud) et du Michigan (nord). Mais si ce soutien des minorités ethniques à Mme Clinton est devenu une évidence pour de nombreux commentateurs, ses ressorts demeurent complexes. L'ancienne secrétaire d'État, présente sur la scène publique depuis plus de trois décennies, aime à rappeler son engagement contre le racisme dès ses jeunes années lorsqu'elle avait enquêté sous la direction d'une grande militante noire-américaine, Marian Wright Edelman, sur la ségrégation dans les écoles en Alabama. Ensuite, son expérience en tant que première dame de l'Arkansas a marqué sa vision des relations raciales en Amérique, assure la candidate qui mentionne régulièrement ses convictions religieuses chrétiennes, une valeur-clé pour une bonne partie de l'électorat noir.

Dans cette campagne «*elle parle avec force des questions (raciales), elle le fait d'une manière qui n'était pas la sienne auparavant et qui n'est pas habituelle pour un candidat à la présidence*», commente Stefanie Brown James, ancienne conseillère de Barack Obama sur le vote des Noirs en 2012. Sans la mobilisation décisive de cette partie de l'électorat dans sept États il y a quatre ans, Barack Obama aurait perdu au profit de Mitt Romney, selon l'analyse non-partisane du Cook Political Report. Bernie Sanders, sénateur d'un État rural du nord-est où seul 1% de la population est noire, communie moins bien que sa rivale sur le sujet. Son discours est avant tout axé sur les inégalités économiques et ses tentatives pour rappeler ses prises de positions contre le racisme – comme son arrestation dans les années 1960 pour avoir combattu la ségrégation sur son campus à Chicago – ne semblent pas porter leurs fruits. Hillary Clinton s'appuie énormément sur l'héritage de son mari Bill, qui conserve auprès de nombreux Américains la réputation d'un président ayant œuvré pour les Noirs dans les années 1990 lorsque le taux de chômage baissait et les salaires augmentaient au sein de cette communauté. Bill Clinton, soignant son image d'homme issu d'un milieu très modeste originaire du Sud, a en effet multiplié les gestes envers ses concitoyens noirs.

Bien qu'il ait nommé un nombre record de Noirs dans son administration ou soutenu la discrimination positive, le bilan de M. Clinton est aussi controversé. L'ombre de deux textes votés durant sa présidence – le Welfare Reform Act de 1996 et le Crime Bill de 1994 – pèse désormais sur la campagne d'Hillary. Le premier texte de réforme de l'aide sociale est accusé d'avoir accentué encore les inégalités frappant déjà des familles noires défavorisées, tandis que le second est souvent cité comme responsable de «*l'incarcération de masse*» dont sont victimes les Noirs aux États-Unis.

«*En tant qu'homme noir aux États-Unis, si j'étais né aujourd'hui j'aurais une chance sur trois de finir en prison au cours de ma vie*», a lancé à la candidate Don Lemon, un présentateur noir de CNN lors d'un débat dimanche soir. Hillary Clinton se trouvant à court d'arguments, M. Lemon s'y est repris à deux fois pour lui demander : «*Compte tenu de ce qui s'est passé depuis 1994, pourquoi les Noirs devraient-ils vous faire confiance cette fois-ci pour faire les choses correctement ?*»

Comme son mari auparavant, M<sup>me</sup> Clinton a concédé que «*certain aspects de cette loi constituaient une erreur*» tout en promettant de s'en prendre au «*racisme généralisé régnant sur le système judiciaire*».



## Points chauds

Renforcements

Par Fouzia Mahmoudi

Il n'a même pas encore été officiellement décidé que se tiennent des élections primaires à gauche pour déterminer le candidat à la présidentielle de 2017 que déjà les pronostics vont bon train. L'économiste Thomas Piketty, un des initiateurs d'un appel à une primaire des gauches et des écologistes, a ainsi estimé cette semaine que si l'actuel président français François Hollande acceptait de se soumettre à cet exercice électoral, il n'en sortirait probablement pas vainqueur. Si le chef de l'État ou le Premier ministre Manuel Valls «*se présentent dans une enceinte de 3 ou 4 millions d'électeurs, je pense qu'ils ne gagneront pas*», a déclaré l'économiste lors d'un débat des «*Lundis de gauche*» organisé au Parti communiste dans le cadre de la préparation d'une telle primaire. Pour Thomas Piketty, «*le plus probable serait que François Hollande se rende compte qu'il va avoir du mal (à gagner la présidentielle) et que Valls ne fasse pas beaucoup plus que ses 5% de 2011*», qu'il avait obtenus lors des primaires du Parti socialiste. Il a rappelé «*tous ces électeurs qui ne sont pas contents*», jugeant qu'il faut «*obliger les responsables*» de la déchéance de nationalité ou du projet de loi El Khomri sur le travail à «*venir s'expliquer publiquement*». «*Ce serait trop facile, après tous ces renforcements, de les laisser s'en sortir avec trois mois de débats*», juste avant le scrutin en 2017, a insisté l'économiste, très critique de la politique de François Hollande depuis 2012. Le secrétaire national du PCF, Pierre Laurent, et la porte-parole d'Ensemble ! Clémentine Autain ont rappelé être très réticents à la participation du président à ces primaires, ne s'imaginant pas endosser sa candidature s'il l'emporte. «*Si nous sommes capables d'ouvrir ce grand débat dans le pays, le curseur ne va pas être du tout là où le met l'exécutif actuel*», a estimé Pierre Laurent, appelant à arrêter de «*se laisser emmerder par ceux qui veulent nous imposer leur agenda*». «*Nous sommes soumis à sa décision – je me présente ou je ne me présente pas. Et bien nous devons lui dire que nous ne sommes pas soumis à la décision du président de la République sortant par la grâce des institutions de la V<sup>e</sup> République*», a-t-il poursuivi. Reste à savoir ce qu'une majorité des sympathisants en penseront d'ici la fin de l'année. En tout cas jusqu'ici les sondages donnent une importante majorité d'entre eux partisans d'une telle élection qui leur permettrait de retrouver un semblant de pouvoir, alors qu'ils n'ont cessé d'être déçus par l'exécutif socialiste actuel.

F. M.





La doyenne du Tindi, Badi Lalla

# Une artiste très créative

■ Badi Lalla est une des femmes qui ont marqué son époque. Cette artiste connue par sa créativité est une source d'inspiration pour plusieurs autres qui chantent le Tindi. Doyenne du Tindi, elle se fait un point d'honneur de déclamer elle-même les poèmes anciens en tamasheq.



Ph. DR

Par Abia Selles

Elle a pris sous son aile tout un mouvement musical naissant entre l'Algérie et le Mali, en nourrissant de jeunes musiciens dont certains connaissent aujourd'hui la gloire, de poésie et de mélodies ancestrales. Badi Lalla, la doyenne du Tindi, enchante encore les mélomanes de sa musique sortie du tréfonds de l'Ahaggar. Toujours

drapée du traditionnel tisseghnest, boitant légèrement sous le poids de ses 79 ans, «Lalla», comme aiment à l'appeler les touareg, continue à accompagner sur scène ses protégés du groupe «Tinariwen» et d'initier d'autres troupes traditionnelles ou modernes à Tamanrasset. Depuis décembre 2015, celle que les touareg considèrent comme leur «mère spirituelle» au même titre que les doyennes

de l'Imzad, ne cesse d'alimenter les colonnes de la presse européenne après son passage sur une scène parisienne avec «Tinariwen» pour l'enregistrement de leur dernier album live. Lors des principales manifestations culturelles de Tamanrasset, Lalla accueille les invités de la capitale de l'Ahaggar assise à même le sol en compagnie d'autres femmes touarègue autour d'un instru-

ment de percussion en forme de mortier, le «Tindi», et entourée de méharis comme il sied aux plus authentiques cérémonies de la région.

En ville, au pied du tombeau de la reine touarègue Tin Hinan, Badi Lalla, doyenne du Tindi, se fait un point d'honneur de déclamer elle-même les poèmes anciens, en tamasheq, soutenue par le rythme en boucle produit par ce mortier de bois, si singulier.

Sur scène ou lors de cérémonies, «Lalla» donne toujours l'impression à ses spectateurs qu'à travers elle «c'est le désert qui parle» et que les ancêtres des touareg racontent leur histoire et leurs légendes du fond des montagnes de l'Ahaggar. Depuis une vingtaine d'années, «Lalla» investit la scène artistique avec un autre style après sa collaboration, au début des années 1990, avec de jeunes musiciens et militants touareg maliens qui avaient le blues et le Ténére chevillés au corps et qui formèrent «Tinariwen». Née en 1937 à In Guezzam au sud de Tamanrasset près de la frontière algéro-nigérienne, Badi Lalla, Badi Lalla Bent Salem de son

vrai nom, diffuse dans le paysage musical targui sa poésie qu'elle collecte depuis l'âge de dix ans auprès de sa mère Lansari Bakka.

Après son expérience avec Tinariwen, Lalla se lance dans un style particulier basé sur la poésie et les rythmes de ce chant ancestral, en introduisant la guitare électrique, et les sonorités du blues du Ténére, la basse et de nouveaux instruments de percussion.

Ce travail de recherche et de fusion a donné naissance à ce qu'elle appellera le «Tindi guitare», un moyen d'initiation à ce genre accessible aux jeunes artistes et jadis réservé aux nobles parmi la population de l'Ahaggar, tout en s'appliquant à vulgariser cette poésie initialement chantée en cercle restreint lors des cérémonies sacrées.

A.S.

Festival Kingstoon du film d'animation des Caraïbes

## Tales of Africa représente l'Algérie

Le long métrage en film d'animation, *Tales of Africa*, produit par les studios Dynamic Art Vision et l'AARC, a été officiellement sélectionné au Festival Kingstoon du film d'animation des Caraïbes qui se tiendra le 12 et le 13 mars 2016 à Kingston en Jamaïque.

Ce festival est le plus important de la région, il est organisé par le gouvernement

de la Jamaïque (ministry of Science, Technology, Energy and Mining) avec la Banque mondiale (World Bank) et la Banque des Caraïbes de développement (the Caribbean Development Bank).

Plus de 900 postulants de 93 pays à travers le monde ont soumis pour entrer en compétition et seulement 20 courts métrages et 04 longs métrages ont

été sélectionnés. Parmi les 4 longs métrages, figure celui de l'Algérie, *Tales of Africa*. L'avant-première du film en Algérie sera programmée ultérieurement, ce film sera un événement pour les enfants pendant les vacances scolaires où ils seront les invités d'honneur à l'avant-première de *Tales of Africa*.

F.H.

Guillaume Gallienne

## «Le César du meilleur film pour "Fatima" est un choix politique»

Le réalisateur français Guillaume Gallienne a émis des doutes sur le choix de *Fatima*, de Philippe Faucon, comme César du meilleur film. Il semble y voir un possible choix «politique» plutôt qu'artistique. Même s'il avoue ne pas encore avoir vu le film, selon lui, «la question se pose». A l'affiche du film *Eperduement*, avec Adèle Exarchopoulos, depuis mercredi en salles de cinéma en France, Guillaume Gallienne multiplie, ces derniers jours, les interviews. Ce lundi matin, il était l'invité de Marie Drucker sur RTL, dans l'émission *Le journal inattendu*. Interrogé sur le palmarès de la 41<sup>e</sup> cérémonie des Césars, il a semblé critiquer les choix de l'Académie.

Pour le sociétaire de la Comédie française, ce ne sont pas les choix de Vincent Lindon ou de Catherine Frot, pour les prix d'interprétations qui font débat. Celui qui a reçu de la grande famille du cinéma pas moins de 5 Césars pour son film *Les garçons et Guillaume... à table!* il y a deux ans ne trouve rien à redire au second César d'honneur de Michael Douglas, ni même à la performance de Florence Foresti en maîtresse

de cérémonie. «Elle m'a épaté», dit-il de l'humoriste. Non, ce qui chiffonne le comédien est le choix de *Fatima*, réalisé par Philippe Faucon, comme César du meilleur film de l'année. Il l'avait reçu en 2014, il connaît la force de ce prix. Mais Guillaume Gallienne s'interroge sur la valeur «artistique» de cette récompense.

Dans l'histoire de cette cérémonie, on peut constater que de nombreux films ont en effet été récompensés parce qu'ils portaient un message politique, en résonance avec

l'actualité. L'an dernier, *Timbuktu*, en pleine opération militaire française au Mali, était de ceux-là. L'année précédente, le choix du film de Guillaume Gallienne, portant sur l'homosexualité, a eu lieu en plein mouvement autour du «mariage pour tous». Il s'agissait sans doute encore d'un choix politique, qui semblait prôner la «diversité culturelle», que le réalisateur critique donc aujourd'hui.

R.I.

## Film d'animation Zootopie projeté à Alger

**ZOOTOPIE**, le nouveau film d'animation Disney, est projeté en salle à Alger jusqu'au 15 avril à raison de cinq séances par semaine. Les enfants sont gâtés ce mois-ci, avec la projection, toujours à la salle Ibn Khaldoun, de *Zootopie* et ce, les mardis à 13h, les vendredis à 10h et à 15h00 et les samedis à 10h et à 13h. Notez que le prix d'entrée est de 200 DA.

*Zootopie* est l'histoire de Judy Hopps, jeune lapine habitante de Zootopie, la ville qui rassemble tous les animaux sans distinction de race. L'héroïne se lance dans une enquête aventureuse pour tenter d'éliminer la disparition de quatorze citoyens. Elle l'amène à découvrir qu'un virus menace la ville qui sombre bientôt dans la panique, pendant que Judy et un comparse tente de sauver Zootopie.

R.C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 9 mars :

Célébration de la Journée internationale de la femme : une exposition sous le thème «Une image, une femme».

10 mars :

Concert de musique andalouse avec l'artiste Lamia Madini

Galerie Baya

Jusqu'au 2 avril :

Exposition collective sous le thème «Emotions, expressions au féminin».

Salle Ibn Zeydoun

12 mars :

Soirée de musique malouf avec Dib El Ayachi.

19 mars :

Concert de musique moderne algérienne avec le groupe Hors Ligne.

Cinémathèque algérienne

Jusqu'au 31 mars :

Promotion du cinéma national: projection du long métrage de fiction «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015)

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Maison de la culture Malek-Haddad (Constantine)

Jusqu'au 30 mars :

Exposition en son et images «Constantine, berceau du soufisme musulman et des chants mystiques».

Espace contemporain d'El Achour

Jusqu'au 13 avril :

Exposition «Regard's» de l'artiste peintre Adlane.

Galerie d'art Kezas (Centre d'artisanat de Saïd Hamdine, Alger)

Jusqu'au 14 mars :

Exposition-vente d'arts plastiques «Mille et une couleurs» de l'artiste Yacine Kezas.

## Coup-franc direct

Et maintenant !

Par Mahfoud M.

**E**n gelant le décret exécutif sur le sport, notamment son article 6 qui a créé une grosse polémique au sein du mouvement sportif, le ministère des Sports pensait avoir tout réglé mais voilà qu'un couac vient se dresser devant ces clubs dits amateurs des différentes sections qui, vraisemblablement ne pourront pas payer leurs joueurs et entraîneurs tant qu'ils n'auront pas reçu leurs quittus du Trésor public où le virement est habituellement effectué. Ce sont là des procédures administratives complexes que les clubs ne pourront pas respecter tant qu'ils n'auront pas les coudées franches. Donc tout ça pour rien ! Et les clubs sont en encore dans leur position de départ qui avait fait qu'ils ne pouvaient pas obtenir leur argent pour payer leurs joueurs et entraîneurs. C'est pour cela que certains souhaitent carrément observer la grève tant que ce problème persiste. La tutelle ne veut pas voir les choses en face et régler définitivement ce problème qui envenime la relation avec les clubs des différentes disciplines relevant du sport amateur. Il faudra vraiment une thérapie de choc pour relancer le sport en Algérie qui se meurt et ne trouve aucune solution, d'où la décision de certains clubs de mettre la clé sous le paillason. **M. M.**

Angleterre

### Mahrez meilleur buteur à l'extérieur

**L'INTERNATIONAL** algérien de Leicester City, Riyad Mahrez, est en tête du classement des meilleurs buteurs à l'extérieur de la Premier League anglaise de football cette saison avec 11 réalisations. Mahrez, muet depuis un mois, a retrouvé les filets samedi passé offrant une précieuse victoire (1-0) à son équipe sur la pelouse de Watford. Sa dernière réalisation avant ce but remonte au 6 février à l'occasion du choc face à Manchester City (3-1). Grâce à sa bande-rille contre Watford, le milieu offensif de 25 ans a porté à 15 son capital but. Il compte également 11 passes décisives. Des statistiques faisant de lui le joueur le plus impliqué dans les buts de son équipe dans le championnat (26 buts).

Handisport

### Décès de l'ancien athlète Mohamed Allek

**L'EX-CHAMPION** du monde handisport, Mohamed Allek, s'est éteint dans la nuit de lundi à mardi à son domicile à Alger à l'âge de 42 ans des suites d'une longue maladie, laissant derrière lui un riche palmarès sur le double plan national et international, a-t-on appris auprès de sa famille. Allek a notamment porté haut l'étendard national dans les grands événements planétaires, à l'instar des championnats du monde et des jeux paralympiques, où il avait décroché plusieurs médailles d'or et battu des records du monde dans les 100, 200 et 400 mètres. L'athlète sera enterré aujourd'hui au niveau de son village d'origine, Agouni Gueghrane (Tizi Ouzou) après la prière du Dohr.

Sporting Lisbonne

### Slimani intéresse Tottenham

**L'INTERNATIONAL** algérien du Sporting Lisbonne, Islam Slimani, intéresse le club londonien de Tottenham Hotspur dans la perspective d'un éventuel recrutement à l'ouverture du prochain mercato estival, rapporte lundi la presse britannique. «*Bien parti pour disputer la prochaine Ligue des Champions, Tottenham a jeté son dévolu sur l'international algérien du Sporting Lisbonne, Islam Slimani, pour épauler son attaquant vedette, Harry Kane*», selon *The Daily Star*. La clause libératoire de l'ex-fer de lance du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne) est estimée à «*30 millions d'euros*» d'après la même source, mais «*Tottenham serait prêt à la débours*» pour s'attacher les services de l'Algérien, qui représente à ses yeux «*le meilleur soutien offensif possible pour Kane, en vue de la Ligue des Champions*».

Boxe/Tournoi pré-olympique

### L'Algérie table sur «4 à 5» qualifications à Rio-2016

**L'OBJECTIF** de la sélection algérienne de boxe qui prendra part du 11 au 19 mars à Yaoundé (Cameroun) au tournoi qualificatif des Jeux Olympiques de Rio-2016 (JO-2016), est de «*qualifier 4 à 5 athlètes*» dans une compétition qui verra la participation «*record*» de 272 pugilistes représentant 39 pays, a indiqué lundi le directeur technique national (DTN), Mourad Meziane. «*C'est une compétition difficile vu le nombre record de participants qui sera de 272 athlètes représentant 39 pays. Notre objectif est de qualifier 4 à 5 athlètes de plus pour les Jeux Olympiques de Rio*», a déclaré Mourad Meziane, avant le départ pour la capitale camerounaise. La sélection algérienne de boxe seniors sera présente à Yaoundé avec huit boxeurs : Zoheïr Toudjine (49 kg), Mohamed Flissi (52 kg), Hamachi Fahem (56 kg), Reda Benbaâziz (60 kg), Zoheïr Keddache (69 kg), Abdelhafid Benchebla (81 kg), Chouaib Bouloudinat (91 kg) et Mohamed Grimes (+91 kg). Revenant sur les chances de qualification algériennes, le directeur technique national a estimé que «*les boxeurs du Cameroun, du Maroc, de la Tunisie et de l'Egypte seront les concurrents les plus redoutables*». «*Nos athlètes se sont très bien préparés pour ce tournoi qualificatif aux JO-2016 et ils sont motivés pour réaliser une belle performance à Yaoundé*».

# Equipe nationale Benzia explique son choix

■ *L'attaquant de Lille OSC, Yassine Benzia, qui devrait être présent lors du prochain stage avec les Verts en prévision du match face à l'Ethiopie, a tenu à apporter des précisions de taille qui concernent son choix de porter le maillot national et le timing choisi pour le faire.*

Par Mahfoud M.

**L**a indiqué que sa décision de jouer pour les Verts était prise depuis un bon bout de temps, mais qu'il a préféré ne pas s'empresse pour l'annoncer en raison de son statut de remplaçant au sein de son ex-club l'O Lyon. «*Ma décision de jouer pour l'Algérie était prise ça fait déjà un bon bout de temps. Les responsables du football algérien m'avaient proposé de rejoindre les Verts du temps où je portais les couleurs de l'OL, mais je ne voulais pas venir en sélection alors que j'avais un statut de remplaçant en club*», a déclaré Benzia dans un entretien accordé à la chaîne de télévision beIN Sports.

A noter que Benzia (21 ans) a été officiellement qualifié lundi par la Fédération internationale de football (FIFA) pour porter les couleurs de la sélection algérienne après sa demande de changer de nationalité sportive. Il jouait jusque-là avec la sélection de France des moins de 23 ans. Formé à Lyon (L 1, France), Benzia a du quitter ce club l'été dernier pour gagner en temps de jeu, tout en restant dans le championnat de l'élite français. Il a alors rejoint Lille OSC où il a fait, 21 apparitions en championnat dont 16 comme titulaire. Il compte aussi cinq réalisations. L'attaquant devrait honorer sa première convocation en équipe nationale le 20 mars en cours en



Benzia parle de son engagement avec les Verts

vue de la double confrontation contre l'Ethiopie (25 et 29) dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon. D'aucuns affirment que c'est là un renfort de choix pour la bande à Gourcuff pour les prochains rendez-vous importants qui attendent la sélection nationale et qui

sera sur deux tableaux, à savoir, les éliminatoires et ceux de la CAN 2017. Il pourrait même être associé en attaque à l'homme fort de l'EN et sociétaire du club portugais du Sporting, Islam Slimani, qui reste le meilleur buteur de la sélection toujours en activité.

M. M.

Al Sadd (Qatar)

### Baptême du feu pour Bounedjah

**L'**attaquant international algérien, Baghdad Bounedjah, éloigné des terrains depuis novembre 2015 à cause d'une blessure, a effectué lundi son baptême du feu avec sa nouvelle équipe Al Sadd à l'occasion du match contre Al Gharafa (1-1) comptant pour la 21<sup>e</sup> journée du championnat du Qatar de première division de football (QSL). L'ancien buteur de l'USM El Harrach a été incorporé par l'entraîneur portugais Jesualdo Ferreira à la 64<sup>e</sup> minute de jeu à la place de Meshaal Al Shamari, auteur du but de son équipe.

Bounedjah est resté inactif depuis novembre 2015 lorsqu'il avait contracté une blessure à la cheville en finale aller de la Coupe de la Confédération avec son ex-club tunisien, l'Etoile du Sahel. Sa blessure avait nécessité son passage sur le billard quelques heures après le match ayant permis à la formation de Sousse de remporter le trophée. Il avait repris l'entraînement collectif avec Al Sadd mi-février dernier, après une longue rééducation. L'attaquant de 24 ans avait été transféré de l'ESS à Al-Sadd lors de l'été 2015, mais le club

qatari l'a laissé aux Tunisois à titre de prêt de six mois en raison notamment de leur participation dans la Coupe de la CAF. Il a été d'ailleurs pour beaucoup dans leur consécration en terminant meilleur buteur de l'épreuve avec 7 réalisations. A Al-Sadd, l'ancien joueur de l'USM El Harrach (Ligue 1, Algérie), va évoluer aux côtés de son compatriote international algérien, Nadir Belhadj, ainsi que l'ancienne vedette du FC Barcelone et de la sélection espagnole, Xavi Hernandez.

MC Alger

### Betrouni : «La concurrence sera rude»

**LE PRÉSIDENT** du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), Achour Betrouni, a admis lundi que la mission pour s'adjuger une huitième coupe d'Algérie dans l'histoire du club «*ne sera pas facile*», en présence d'équipes «*ambitionnant*» d'aller jusqu'au bout. «*Nous sommes dans le dernier carré de l'épreuve et notre objectif est bien évidemment de décrocher le trophée. Néanmoins, nous devons rester vigilants car les trois autres prétendants ambitionnent eux aussi de remporter la coupe*», a affirmé le premier responsable du club algérois. Le MCA a composé samedi son billet pour les demi-finales en battant à Mascara la formation de l'ARB Ghriss (2-0). Le Doyen, vainqueur de l'épreuve à sept reprises (1971, 1973, 1976, 1983, 2006, 2007, 2014) est accompagné au dernier carré par l'USM Bel-Abbès (Ligue 2), le

NA Hussein Dey (Ligue 1) et l'US Tébessa (division amateur). «*Franchement, je n'ai aucun choix d'adversaire d'autant qu'à ce stade de l'épreuve toutes les équipes se valent. En ce qui nous concerne, nous espérons jouer chez nous les demi-finales surtout qu'on reste sur deux déplacements de rang (en 1/8 de finale face au RC Relizane et en 1/4 de finale face à l'ARB Ghriss, ndr)*». Evoquant le travail accompli jusque-là par le jeune entraîneur Lotfi Amrouche, désigné en remplacement de Meziane Ighil, le patron du MCA s'est dit «*satisfait*» de son bilan. «*Il est en train d'effectuer un excellent travail avec le groupe, l'équipe joue mieux sous sa conduite. J'ai bien fait de lui confier les destinées techniques et la direction est derrière lui*», a-t-il ajouté

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sur l'autoroute à Larbaâta

## Quatre morts dans un carambolage

QUATRE personnes, dont un bébé d'un mois, ont trouvé la mort et huit autres ont été blessées dans un carambolage survenu hier sur l'autoroute Est-Ouest à Larbaâta (Boumerdès), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de Boumerdès. L'accident a eu lieu suite à un carambolage ayant impliqué deux véhicules légers, deux camions semi-remorques et une ambulance transportant des patients vers la capitale, Alger, a précisé la Protection civile. Quatre personnes, deux médecins internistes (un homme et une femme) le chauffeur de l'am-

balance et un bébé âgé d'un mois ont trouvé la mort sur le coup, alors que huit autres personnes ont été blessées et évacuées en urgence vers l'établissement public hospitalier de Lakhdaria, dont trois à l'hôpital de Rouiba (Alger), selon les détails fournis par la même source. Se trouvant à l'intérieur de l'ambulance accidentée, un autre bébé de deux mois et sa mère ont survécu au drame, a-t-on ajouté de même source. Les services de la Gendarmerie nationale ont aussitôt ouvert une enquête pour élucider les circonstances de ce grave accident.

## Trois morts et trois blessés à Aomar

TROIS personnes ont trouvé la mort et autant ont été blessées hier dans un accident de la circulation survenu sur la route nationale n° 5 dans la commune d'Aomar (nord de Bouira), a-t-on appris de la Protection civile. L'accident s'est produit à 7h03 sur la RN 5 suite à une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule utilitaire près de la ferme Si Lakhdar, dans la commune d'Aomar, faisant trois morts et trois blessés, dont une femme, a précisé à l'APS le char-

gé de la communication de la Protection civile de Bouira, le capitaine Rahmani Raouf. Selon le même responsable, les victimes, trois enfants d'une même famille, ont été transportées à la morgue de l'établissement public hospitalier de Lakhdaria où ont été également admises les personnes blessées. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de ce énième drame de la route. K. L.

## USM Annaba

### Un important groupe de supporters investit le cours de la Révolution



UN IMPORTANT groupe de jeunes supporters de l'USM Annaba a investi, hier en fin de matinée, le cours de la Révolution de cette ville à la suite des sanctions prises la veille contre leur équipe par la commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (LNFA), a-t-on constaté. Les jeunes gens en question, au nombre approximatif de 300, n'ont pas provoqué d'incident majeur sur cette artère commerçante du centre-ville, se contentant de chanter des slogans à la gloire de l'USMAN et de hurler leur colère. Les éléments du service d'ordre, très discrets au demeurant, observaient le va-et-vient des supporters, sans avoir eu à intervenir. Même si la foule était moins dense en début d'après-midi, le service d'ordre reste sur le qui-vive pour parer à toute éventualité. Pour rappel, la commission de discipline de la LNFA a prononcé, lundi, de lourdes sanctions contre le CR Village Moussa et l'USM Annaba après les incidents survenus au stade Amirouche de Jijel lors de la rencontre de la 20<sup>e</sup> journée du championnat amateur (groupe Est) disputée vendredi dernier mais sans aller à son terme. Outre la perte du match pour les deux équipes, la LNFA a infligé la sanction du huis clos jusqu'à la fin de la saison pour les deux formations, en plus d'une amende de 120 000 DA pour chaque équipe. D'autre part, le joueur Bouteraa Mohamed (USM Annaba) a été suspendu pour deux ans ferme à compter du 9 mars 2016 en plus de 40 000 dinars d'amende, avec proposition, à l'encontre de ce footballeur, d'une interdiction à vie de toute activité en relation avec le football. Racim S.

## LA FRANCE DÉCORE LE PRINCE HÉRITIER D'ARABIE SAOUDITE DE LA LÉGION D'HONNEUR



Djalou@hotmail.com

## Menaces de mort contre Kamel Daoud

### Hamadache écope de six mois de prison, dont trois ferme

■ L'affaire, qui avait tant alimenté les colonnes des journaux et enflammé les réseaux sociaux, avait débuté en décembre 2014, lorsque Kamel Daoud avait déposé plainte contre A. Hamadache pour menace de mort. Une enquête judiciaire avait été ouverte.

Par Slim O.

La condamnation, assortie d'une amende de 50 000 dinars, a été prononcée en l'absence des deux parties (l'accusé et le plaignant), a constaté un journaliste de l'APS. L'avocat de Kamel Daoud avait requis, lors de la première audience, l'application de la loi pour «réhabiliter» la victime et un dinar symbolique comme dommages et intérêts. A l'issue de son réquisitoire, le procureur de la République avait requis une peine de six mois de prison ferme et 50 000 DA contre l'accusé. L'affaire, qui avait tant alimenté les colonnes des journaux et enflammé les réseaux sociaux, avait débuté en décembre 2014, lorsque Kamel Daoud avait déposé plainte contre A.



Hamadache pour menace de mort. Une enquête judiciaire avait été ouverte. Au cours de la première audience du procès, A. Hamadache avait nié l'accusation objet de son jugement. Il avait expliqué que sa réaction était «celle d'un citoyen et de sa qualité de membre de la Ligue

internationale des Oulémas musulmans». Le condamné avait même demandé aux pouvoirs publics d'appliquer les dispositions de la charia islamique contre Kamel Daoud, pour avoir porté «atteinte aux valeurs de l'Islam et de la nation». A. Hamadache avait dit au juge que «sa démarche se voulait une contestation des idées contenues dans un roman de Kamel Daoud et ses déclarations à une chaîne de télévision française». Selon lui, les dires et les idées de Kamel Daoud «portaient atteinte aux sentiments des musulmans, ainsi qu'aux valeurs de la nation algérienne et à son identité». De son côté, la défense de Kamel Daoud avait estimé que les écrits postés par Hamadache sur son compte Facebook et ses déclarations dans une émission d'une chaîne algérienne privée, constituaient «une incitation claire au meurtre». Il s'agit, avait-il affirmé, d'«une menace de mort, telle que définit par le code pénal». S. O./APS

## Tizi Ouzou/Descente des gendarmes dans un lieu de débauche 12 personnes arrêtées

DANS le cadre de la lutte contre les lieux de débauche, les éléments de la Gendarmerie nationale relevant de la compagnie de Draa El Mizan (35 km au sud-ouest de la wilaya de Tizi Ouzou) ont mené, durant la nuit de vendredi à samedi dernier, une descente au village Ichouache sur le CW 128 reliant Boghni à Draa Ben Khedda. L'opération s'est soldée, selon les indications fournies hier par la cellule de communication du même corps de sécurité à Tizi Ouzou, par l'arrestation de 12 personnes dont 9 femmes prises en flagrant délit de prostitution, le gérant, le gardien et le serveur. Une quantité considérable de boissons alcoolisées ainsi que du matériel de musique ont été saisis par les gendarmes. Présentés devant la justice dimanche dernier, les mis en cause ont été placés en détention provisoire.

Hamid M.